

Chronique du 11 novembre 2006

par le P.Francis Volle, c.p.c.r.

## Sanctification et devoir d'état

(sermon pour un 1<sup>er</sup> mai, fête de St Joseph artisan)

Prenons en exemple un industriel qui résout comme suit un cas de conscience au sujet de ses activités professionnelles.

*"Mon affaire va bien; j'aurais même la possibilité d'amplifier mon négoce, d'engager de nouveaux ouvriers, de trouver de nouveaux débouchés, etc. Mais j'y renonce car il me semble qu'à la longue ce serait nocif pour moi et pour ma famille, cela nous empêcherait de nous sanctifier."*

Quelles réflexions cela amène-t-il?

Le problème ainsi posé et à ne regarder que les principes théoriques de morale et d'ascèse, la solution proposée est certainement correcte, la seule correcte même.

Si les agrandissements éventuels de son entreprise devaient empêcher l'industriel en question de se sanctifier, c'est-à-dire d'aimer et de servir Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces, alors, il faudrait vraiment y renoncer.

Mais est-ce vrai?

L'industriel juge-t-il correctement en affirmant l'opposition?

**Car, donner du travail à des hommes est un très grand acte de charité.**

Contribuer au progrès du monde entre aussi dans le devoir d'état.

Toutes choses exigées par la sainteté, et par le commandement d'amour de Dieu Lui-même.

Il est fort possible que l'industriel appelle "obstacle à sa sanctification" ce qui n'est obstacle qu'à un cadre, à des moyens déterminés à priori de se sanctifier, par exemple avoir du temps pour des exercices de piété, avoir une tranquillité d'esprit, avoir la possibilité d'appartenir à des sociétés de bienfaisance et de distribuer par elles, librement, ses bénéfices, etc.

Que doit-il faire au juste?

La vertu de prudence pèsera le pour et le contre des deux positions possibles et verra où est le plus grand bien, la plus grande gloire de Dieu.

C'est là que sera la plus grande sainteté.

Ici, je ne veux que mettre l'accent où semble bien le mettre l'Eglise, aujourd'hui.

Il ne faut pas aller trop vite pour renoncer à faire valoir, de façon sociale, ses talents.

Surtout si le cœur est dégagé des passions, comme c'est le cas de l'industriel choisi en exemple.

**Note de la rédaction:** De tout ce qui est dit jusqu'ici, nous apprécions un Joseph jeune, à peine plus âgé que Marie, bon artisan, donc gagnant bien sa vie, mais vivant en "esprit de pauvreté". Comment a-t-il pu réagir face à du travail à développer et de la main d'œuvre disponible? En bonne logique on le voit devenir "petit patron"...et pourquoi pas, avoir plusieurs ouvriers.

